maire d'Amsterdam, les ministres, les maires des principales communes de France, au nombre de 300 environ.

Discours de M. Chautemps

Paris, 11 mai. — M. Chautemps, président du conseil municipal, a voulu marquer l'inauguration de l'Exposition par une fête qui fut un hommage rendu aux artistiques efforts de tous les collaborateurs de cette entreprise grandiose et un sympathique accueil aux représentants des nations qui ont répondu à l'appel de la France (Applaudissements).

M. Chautemps a exprimé ensuite à M. Carnot sa vive gratitude, pour avoir accepté l'invitation, le priant d'accepter le salut profondément respectueux du Conseil. M. Chautemps a continué en disant au nom de la ville de Paris : « Je lève mon verre à tous ceux qui s'asseyaient à vos côtés et sont venus s'asseoir à ce banquet, je le lève plus particulièrement à l'honneur des représentants des puissances et des délégués des municipalités des grandes villes et de l'étranger (Applaudissements répétés).

Je termine en portant la santé du premier magistrat de notre République. (Applaudissements).

DISCOURS DE M. CARNOT

Paris, 11 mai. — M. Carnot remerciant le président du conseil municipal de ses paroles de bienvenue dit : « Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de saluer avec vous, tous nos hôtes français et étrangers, de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué au succès de l'Exposition. Parmi ces collaborateurs figure la ville de Paris, cette admirable cité dont nous avons le droit d'être fiers, cette ruche de travail que la se laisse pas émouvoir par de stériles agitations, ni détourner de son pacifique labeur. La population de Paris peut revendiquer une bonne part de notre reconnaissance, la tâche n'est pas aussi aisée qu'elle paraît à accomplir lui sera facile, car elle répond au génie de cette cité accueillante et hospitalière. Tous les peuples trouveront à Paris cette cordialité sympathique qui en fait si vite pour les étrangers une patrie nouvelle.

Nous ne vous quitterons pas sans emporter la conviction profonde que la France travaille à la paix du monde, à la fraternité des peuples.

M. Carnot a porté un toast à la ville de Paris (Vifs applaudissements).

***

M. le Maire de Lille figure parmi les convives.

Une réception très brillante a suivi le dîner. On y remarquait la présence d'un grand nombre de dames.

Après le banquet la réception continuait. La foule y était extrêmement nombreuse dans les magnifiques salons décorés de draperies et de fleurs et éclairés à la lumière électrique d'un effet merveilleux.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

L'Instruction

Paris, 11 mai. — La commission d'instruction de la Haute Cour a travaillé ce matin à l'élaboration de son rapport.

La *Nation* dit que ce rapport sera déposé du 20 au 25 mai et que d'ici là la commission entendra encore quelques témoins.

L'ATTENTAT CONTRE M. CARNOT

Le Rapport de M. Carnot

Paris 10 mai. — M. Gastine Renette, armurier, a fait part aux magistrats des résultats de son expertise. Les expériences auxquelles s'est livré M. Gastine Renette ainsi que l'examen du culot de la cartouche restée dans le barillet du revolver de Perrin, l'ont conduit à penser que ce dernier avait tiré à blanc.

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

Paris, 11 mai. — Le gouvernement insistera pour que la Chambre n'interrompe pas la discussion du budget de 1890 inscrite à l'ordre du jour de la séance de rentrée. Quant aux divers projets urgents qui pourraient venir ensuite, notamment sur le renouvellement partiel et les candidatures multiples, on croit savoir que sur ces deux points il existe un avis favorable : pour le surplus, résolu qu'il est à poursuivre l'œuvre entreprise par lui, il est bien déterminé à ne s'en laisser distourner par aucun incident parlementaire.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Paris, 11 mai. — Voici les nouvelles que donne le *Temps* et que nous reproduisons sous toutes réserves :

Le mouvement préfectoral que le ministre de l'intérieur prépare sera terminé probablement mardi et publié mercredi.

Il sera assez étendu et portera sur plusieurs préfectures de première classe.

M. Alain Targé quitte la direction du personnel au ministère de l'intérieur — direction qui sera rattachée au cabinet du ministre — et devient préfet de la Loire Inférieure en remplacement de M. Gilaize, appelé à d'autres fonctions.

M. Salzet Schneider sera remplacé à la préfecture du Nord et viendra occuper un autre poste à Paris.

Il se pourrait ainsi que M. de Girardin quittât la préfecture de Seine et-Oise, si un poste dans les finances pouvait lui être donné.

PROCÈS SALIS-GILLY

Paris, 11 mai. — L'affaire Salis contre Numa Gilly, gérant du *Gaulois*, reprend le 24 courant prochain devant la cour d'assises de l'Hérault.

Le *Petit Midi*, de Nîmes annonce que Gilly n'est pas le véritable nom de Numa Gilly. Selon les registres de l'état civil, son véritable nom serait Sommières Gilles.

Le même journal ajoute que ce fait pourrait infirmer l'arrêt des assises de Bordeaux.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

LES GRÈVES DE MINEURS

Situation grave

Verviers, 11 mai. — Je vous télégraphie du Pont-Scaille que le Belgique les prétendants que le Requelle au jour le

[illegible]

A la mine Schleswig, dans la journée d'hier, les grévistes ont refusé de se disperser. La troupe a fait feu. Trois mineurs ont été tués et quatre blessés.

Parmi eux, une femme et un enfant.

A Bochum il y a eu également un conflit sanglant. On annonce officiellement deux morts et deux blessés.

Le prix de la houille a augmenté de 300 (?) [illegible] [illegible] de l'exportation de la houille va être interdite.

Chômage forcé

Luxembourg, 11 mai. — La grève des mineurs allemands inquiète fortement l'industrie métallurgique luxembourgeoise.

Un grand nombre de forges ont diminué leur activité. Si la grève venait à continuer, les forges se verraient dans la nécessité de fermer et par suite un nombre considérable d'ouvriers se trouveraient sur le pavé.

La répression

Dortmund, 11 mai.

Le ministre de l'intérieur, M. Herrfurth, vient d'arriver de Berlin. Il se propose de diriger en personne les mesures de répression contre les grévistes.

Poires interdites

Essen, 11 mai. — Le préfet a interdit, jusqu'à une époque indéterminée, toutes les foires et fêtes publiques. Toutes les usines de la fonderie de canons de M. Krupp chôment. Le nombre des ouvriers sans travail se monte dans cette région seule à 80.000.

Comité de secours

Gelsenkirchen, 11 mai. — A la suite de la dernière rencontre entre les grévistes et les troupes, l'irritation est très grande. Même des personnes appartenant aux classes aisées prennent parti pour la grève.

Pour la soutenir, un comité composé de sept commerçants et six mineurs vient de se constituer.

Un commerçant a donné 10.000 marcs à la caisse des grévistes.

Collisions sanglantes

Gelsenkirchen, 11 mai.

Voici quelques détails complémentaires sur la révolte qui a eu lieu dans les mines Mollka. Les grévistes ont essayé de détruire la maison des chaudières.

Les fonctionnaires ont essayé de tenir à distance les ouvriers en les menaçant de coups de revolver.

Pendant ce temps, on a demandé, par voie téléphonique, des troupes ; vingt minutes plus tard, une compagnie d'infanterie arrivait sur les lieux.

La foule, au nombre d'un millier, a accueilli les soldats par une grêle de pierres. Plusieurs soldats ont été blessés. Après plusieurs sommations, la troupe tira à balle. Il y a eu trois morts et quatre blessés.

La foule se précipita contre les soldats qui prirent baïonnette au canon. Après une lutte acharnée, les grévistes furent repoussés. Un sous-officier et huit soldats ont dû être transportés à l'hôpital.

Bochum, 11 mai. — Un attroupement considérable s'est formé, la foule a insulté les soldats qui ont été appelés *hommes jungen* (poètes de défroque militaire).

Les hussards ont chargé et fait évacuer les rues. La foule s'est reformée à la gare.

Un détachement de vingt-cinq hommes l'a couchée en joue. Elle s'est reformée lorsque le train qui avait été demandé pour voyageurs, sortant de la gare, se sont joints à elle.

A ce moment, l'officier qui commandait la troupe a fait blesser trois coups de pierre. La troupe tira deux fois à blanc ; une troisième fois à balle ; un garçon boucher et un ouvrier furent tués ; le fils et la fille de M. Schulte Ostrich, négociant, sont blessés. L'irritation est générale.

La situation s'aggrave

Kœnigstelle, 11 mai. — L'ordre est gravement menacé. Des jeunes gens, armés de revolvers et de poignards parcourent les rues. Quatre personnes sont arrêtées. On demande des troupes.

Hattingen, 11 mai. — Dans toutes les mines du district de Dahlhausen, les mineurs se sont mis en grève. Les usines chôment également.

Recklinghausen, 11 mai. — Les grévistes, formant de nombreux groupes de dix à vingt hommes, se sont répandus dans les broussailles des environs de la ville.

ASSASSINAT d'un directeur de mines

Verviers, 11 mai. — La grève des mineurs de Westphalie devient très grave. Des dépêches de ce matin disent qu'il y a plusieurs collisions entre les troupes et les mineurs.

Les grévistes ont arrêté la voiture de M. Schanck, directeur de mines, l'ont jeté à terre et l'ont tué à coups de gourdins.

QUATRE-VINGT-NEUF

LUNDI 11 MAI 1789

Les trois ordres continuent, dans leurs salles des délibérations respectives, leurs discussions puériles. On ne sait comment en sortira de cet impasse. Au fond, la royauté cherche surtout à montrer l'absolue impuissance des Etats ; cette preuve faite, elle les congédiera et agira à sa guise. Pour déjeuner de pain, il faudrait aux communes de la dorade. Et de dorade, elle préfèrent temporiser ; elles hésitent, attendent, s'en remettent chaque fois au lendemain.

Depuis qu'elles sont réunies, elles en sont encore au point où elles étaient le premier jour, elles ne font aucun effort pour prendre corps, se constituer. Dans la séance du 11, un député annonce qu'une députation du clergé doit venir confirmer le désir de la chambre pour que soient qui reçoive les députés du clergé, comment on les reçoive, et comment on leur répondra.

Malgré, dit-il, le désir de Sieyès, il est pour l'assemblée se forme en grand comité pour, sous cette forme, pouvoir conférer de ses intérêts, les discuter, les consulter, sans s'engager impérativement, sans compromettre aucun de ses droits.

Cette motion, quoique bien modérée, est rejetée.

A une députation de quinze gentilshommes dissidents du Dauphiné, qui vient ensuite conduite par l'archevêque d'Embrun, qu'elle attaques la constitution de sa province et la spécialisation de ses droits, les commissaires répondent qu'elles ne sont point légalement constituées, qu'elles ne sont pas conséquent rien, qu'elles ne peuvent aussi examiner le bien fondé de leurs réclamations.

***

L'Ordre du clergé procède à la désignation de ses membres qui devront faire partie de la commission de conciliation.

La noblesse déclare qu'elle se regarde comme définitivement constituée, pour procéder à la vérification des pouvoirs. Les membres du Dauphiné sont ensuite admis et entendus sur la demande du marquis de Bérenc ; la réponse est [illegible]

[illegible]

[illegible]

[